

Conservation du CC en seconde session : NON

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Note minimale pour valider une UE/EC : 0

Modalités de contrôle des connaissances du MASTER 1 Etudes russes

Responsable.s : Gayaneh Armaganian-Le Vu

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Elément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle Continu) et/ou ET (Examen Terminal) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant			Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)		Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine calendaire)
1er semestre										
UE 1A	Socle commun obligatoire	6	CC	CP	ET	CP	ET			
	Outils de la recherche TD 172- (Lyon 3)	3								
	Humanités numériques appliquées (selon MCC du CDI)	3								
UE 1B	Compétences en langue	9	CC	CP	ET	CP	ET			
	Traduction (thème russe)- RUS 4101	3	100%					37-51	Ecrit ou oral	au plus tard semaine 24
	Pratique de la langue (version russe) - RUS-4107	3	100%					37-51	Ecrit ou oral	au plus tard semaine 24
	LV2 (selon MCC du Centre des langues)	3								
UE 1C	Approfondissement disciplinaire Obligatoire	15	CC	CP	ET	CP	ET			
	Littérature russe du XXe siècle-RUS 4105	3	100%					37-51	Ecrit ou oral	au plus tard semaine 24
	Civilisation RUS 4109	3	100%					37-51	Ecrit ou oral	au plus tard semaine 24
	Linguistique (Lyon 3)	3								
	Cours ENS dans un autre département au choix ouvert aux non spécialistes (selon MCC du département)	3								
	Analyse de presse -RUS 4103	3	100%					37-51	Ecrit ou oral	au plus tard semaine 24
2ème semestre										
UE 2A	Socle commun obligatoire	3	CC	CP	ET	CP	ET			
	Cours d'Humanités numériques du CID (selon MCC du CID)	3								
UE 2B	Compétences en langue	9	CC	CP	ET	CP	ET			
	Traduction (thème russe)- RUS 4201	3	100%					semaines 2 à 22	Ecrit ou oral	au plus tard semaine 24
	Pratique de la langue (version russe) - RUS-4207	3	100%					semaines 2 à 22	Ecrit ou oral	au plus tard semaine 24
	Cours LV2 du Centre des langues (selon MCC du Centre des langues)	3	100%							
UE 2C	Approfondissement disciplinaire Obligatoire	18	CC	CP	ET	CP	ET			
	Mémoire de recherche	15			100%				Ecrit	au plus tard semaine 36
	Expériences en milieu professionnel	3			100%				Ecrit	au plus tard semaine 36

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 16-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, **aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.**

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).
Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.
Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.